



Académie de Créteil
Secrétariat Académique

COMPTE RENDU CAPAAE du 22/05/2019

Présidée par M. MOISETTE DRH assisté de Mmes LEROY, FONTAINE et MAMMES ,
BALTRAOU

Représentants administration MM KHELKHAL , BEAUGRAND

Commissaires paritaires AETI UNSA Mmes JURAVER et PAWLIK MM DUPASQUIER,
DHAISNE, GUENSER, FRENET

Commissaires paritaires SNASUB FSU Mmes BECLE et LUNEL M. ONDZE,

DECLARATION AETI Jointe

Déclaration du SNASUB

Réponse de M. Moissette aux déclarations : Il adresse lui aussi ses remerciements à la DAP pour le travail de préparation fourni dans des conditions difficiles.

Pour la première année tous les personnels promouvables à la liste d'aptitude AAE ont été informés, ce qui a conduit à 155 candidatures contre 104 l'an dernier.

L'arrivée de 2 médecins de médecine préventive au rectorat est prévue.

Réforme IRA : 2/3 arriveront en septembre et 1/3 en mars . Ils seront élèves durant 2 mois : tuilage possible durant cette période mais aussi en formation IRA. Les promotions seront mélangées services et EPLE. Pour la promotion de mars il ne restera réellement que mai juin sur le poste. La titularisation devra être proposée par le supérieur hiérarchique : nous faisons observer que ce temps sera bien trop court.

Postes d'agents comptables : un travail d'alignement avec les académies de Versailles et Paris de l'indemnitaire est en cours de réalisation, cela répond à nos propres demandes, et observations, faisant état du nombre important de collègues souhaitant quitter l'académie. .

AetI a demandé a ce que la suite du mouvement (post CAPA) fasse l'objet d'une information aux syndicats, ce sera possible mais pas de manière nominative (RGPD).

Critères de barème pour l'accès au corps des AAE par liste d'aptitude : l'accès à la classe supérieure SAENES par examen professionnel n'est pas pris en compte dans le barème, ni le CREP (Compte Rendu Entretien Professionnel) : le rectorat étudiera la question et fera des propositions, éventuellement avec la nouvelle instance de concertation si la réforme de la fonction publique se met en place,

1. APPROBATIONS PV SEANCES du 25/05/2018 , 13/12/2018 et 24/1/2019

2. MOUVEMENT-LISTES D'APTITUDE- TABLEAU D'AVANCEMENT

Un travail préparatoire réunissant administration et représentants syndicaux a eu lieu le 17 mai et a permis de voir toutes les situations particulières : la liste d'aptitude, et le tableau d'avancement.

MOUVEMENT :

Le nombre de demandes est en diminution : 21 demandes (contre 29 l'an dernier et 35 en 2017) Baisse de plus en plus importante en effet les collègues postulent au fil de l'eau à la BIEP, 8 ont obtenu satisfaction.

A l'issue du mouvement il reste plus de 40 postes à pourvoir,

- à l'interacadémique aucune entrée dans l'académie cette année malgré les 15 proposées ,
- sur les 22 postes profilés seulement 5 avaient été pourvus.
- Il reste au moins 8 postes de comptables à pourvoir. C'est fort inquiétant pour la rentrée prochaine.

Un certain nombre de postes vont remonter pour les IRA, d'autres pour le concours interne , la liste d'aptitude et la BIEP pour les postes à profil.

LISTE D'APTITUDE AUX FONCTIONS AAE :

Pour la première année tous les promouvables ont été informés, ce qui abouti a 155 demandes contre 104 l'an dernier. Nous avons 10 possibilités contre 9 l'an dernier, La répartition suivante a été retenue : 7 EPLE 2 services 1 supérieur.

Le barème n'est pas déterminant mais il est pris en compte il est relativement complet même s'il manque l'accès à la classe supérieure par concours.

Une liste complémentaire avec une collègue a été établie, à titre exceptionnel et sur notre proposition, compte tenu de la masse de dossiers équivalents.

Le nombre de très bons dossiers est bien sûr très supérieur et comme on le mentionnait dans la déclaration, des collègues de catégorie B particulièrement méritants voient encore leur échapper la liste d'aptitude ce qui engendre frustration et amertume.

TABLEAU AVANCEMENT APAE :

31 candidatures pour 7 promotions (contre 18 pour 6 promotions l'an dernier).

La liste a été établie comme suit : EPLE 5 (dont 4 déjà comptables) Supérieur : 1 Services : 1

Pas de liste complémentaire.

3-INFORMATIONS TITULARISATIONS ET DETACHEMENTS

11 collègues ont réussi l'examen professionnel d'APAE , tous seront reçus par les services du rectorat pour envisager éventuellement une autre affectation, mais cela n'aura aucun caractère obligatoire.

TITULARISATIONS :

12 stagiaires seront titularisés au 1/9/2019 , 1 démission, 1 à étudier lors de la prochaine CAPA .

DETACHEMENTS DANS LE CORPS DES AAE :

Renouvellement de détachement : 4

Intégration dans le corps des AAE : 5

Fin de détachement retour dans le corps d'origine : 2

Demandes d'accueil en détachement : 5

Les commissaires paritaires AETI : AAHC DUPASQUIER Dominique, PAWLIK Michèle

APAE : FREINET Olivier GUENSER Xavier

AAE : JURAVER Sylvie DHAISNE Eric